

NATIONS UNIES
CONSEIL DE TUTELLE
26 MAR 1952



Distr.
GENERALE

T/PET.7/295
20 mars 1952

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. AUGUSTINO DE SOUZA, PRESIDENT GENERAL
DE L'UNITE TOGOLAISE
CONCERNANT LE TOGO SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

Note du Secrétaire général: Conformément à l'article 85 et à l'article complémentaire F du règlement intérieur du Conseil de tutelle, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint aux membres du Conseil de tutelle et au Gouvernement français, en sa qualité d'Autorité chargée de l'administration du Territoire sous tutelle du Togo, un câblogramme en date du 19 mars 1952 émanant de M. Augustino de Souza, Président général de l'Unité togolaise et concernant le Territoire sous tutelle du Togo sous administration française.

FROM : DENU

SENT : 19 MARCH 1952

RECD : 19 MARCH 1952

SECRETAIRE GENERAL O N U

LAKE SUCCESS NY

HONNEUR PORTER CONNAISSANCE CONSEIL TUTELLE ACTES PROVOCATEURS ET BRIMADES PART
ADMINISTRATION LOCALE STOP LORS TOURNEE CONFERENCE SYLVANUS OLYMPIO CERCLE
ATAKPAME AGENTS POLICIERS ONT ORGANISE RAFLES ET SAISIES FUSILS DE TRAITTE DONT
SE SERVAIENT VILLAGEOIS AU COURS RECEPTION POUR TIRER COUPS FEUX DE JOIE
CONFORMEMENT NOS COUTUMES ET USAGES STOP DES INDIVIDUS QUI CRIAIENT NOUS
RECLAMONS LA LIBERTE SONT ARRETES CONDUITS COMMISSARIAT POLICE OU ILS SUBIRENT
CHATIMENTS CORPORELS SERIEUX COMME VIEUX TEMPS ADMINISTRATION ALLEMANDE STOP
VOUS TIENDRONS DESORMAIS AU COURANT TOUT ACTE PROVOCATEUR AUQUEL ADMINISTRATION
LOCALE CROIT DEVOIR RECOURIR CES DERNIERS TEMPS AUX FINS BRISER ESPRIT LUTTE
POUR INDEPENDANCE ET UNIFICATION NOTRE PAYS STOP SALUTATION RESPECTUEUSE

AUGUSTINO DE SOUZA PRESIDENT GENERAL UNITE TOGOLAISE
